

Bienvenue dans ce troisième volet de notre série d'articles dédiés à la vie du chien guide. Après avoir découvert ensemble *les premiers jours d'un futur chien guide* [1] et sa pré-éducation en famille d'accueil *[2],* nous allons désormais explorer son éducation pour devenir chien guide.

L'éducation du chien guide

À l'écoute, obéissant et à l'aise dans tous les environnements, le chien a déjà acquis de bonnes bases en ayant été pré-éduqué dans sa famille d'accueil [3]. À l'âge de 12 mois environ, le futur chien guide entre en éducation sous la supervision de moniteurs et éducateurs [4] des centres d'éducation de nos associations fédérées, pour une durée de 6 à 10 mois environ.

Durant cette période, c'est une relation particulière qui naîtra entre le chien et son éducateur. À travers des sorties, l'éducateur apprendra à le connaître et évaluera ainsi ses forces et faiblesses. Cette étape a pour but de voir ce qui sera à travailler avec le futur chien guide. *« Le chien doit s'habituer à ces changements de mains qui commencent très tôt. Il va avoir plusieurs repères dans sa vie d'élève chien guide, dont un repère stable qui est son moniteur d'éducation. C'est lui, en effet, qui l'a suivi pendant ses premiers mois dans la famille d'accueil et avec lui qu'il va entrer en éducation. »* - Charlotte Cappelle, responsable de l'École de Normandie des centres Paul Corteville.

L'enjeu de l'éducation du futur chien guide [5] consiste à lui faire acquérir les ordres qui lui seront donnés par son maître dans ses déplacements et lui apprendre à assurer la sécurité et la fluidité pour qu'il soit une aide à l'autonomie [6]. Au cours de la période d'éducation, l'éducateur apprendra au chien guide à répondre à 50 ordres tels que :

- Les **ordres d'obéissance** de base et de direction.
- Conduire son maître dans la rue, lui faire éviter les arbres, les poteaux, les trous...
- Trouver une porte, un arrêt de bus, une bouche de métro, un banc, une boîte aux lettres, une cabine téléphonique, une poubelle...
- Se positionner devant les **passages piétons**.
- Signaler les bordures de trottoirs.
- Indiquer un **escalier** et sécuriser la montée ou la descente.
- Mémoriser plusieurs parcours.
- Prendre les chemins qu'il connaît bien et retourner à la maison.

Dès qu'il aura assimilé ces bases, le chien apprendra à gérer des situations plus complexes : suivre

la direction indiquée par son maître tout en lui évitant les obstacles qui se présentent sur le trajet, et même désobéir, en faisant un arrêt urgent et en restant raide sur ses pattes, si le maître lui a demandé d’avancer alors qu’ils sont, par exemple, au bord d’un quai de gare.

L’apprentissage positif

Cet apprentissage, qui se déroule toujours dans le respect de sa personnalité et avec le moins de contrainte possible, doit absolument rester agréable et motivant pour le chien, afin que celui-ci prenne plaisir dans ce qu’il fait. Pour cela, son éducateur veille à alterner les exercices amusants et ceux qui le sont moins et le motivera et récompensera : câlins, moments de jeu et détente,… Si le chien manque de motivation, l’éducateur tente de comprendre pourquoi sans pour autant le forcer : est-ce un frein émotionnel ? un mal-être ?

À savoir : les chiens guides pour adolescents

Le parcours d’éducation des chiens guides pour adolescents est le même que celui des chiens guides destinés aux adultes. Ils apprennent les techniques de guidage et répondent aux mêmes besoins : évitement d’obstacles et recherche d’objets. Ce qui diffère est le tempérament des chiens : puisqu’ils seront remis aux adolescents, des comportements calmes, stables, tranquilles, sont recherchés.

Le Certificat d’aptitude au guidage (CAG)

À l’âge de 18 ou 20 mois environ, le chien guide en devenir maîtrisera de nombreuses compétences. Il devra le démontrer lors d’un examen de mise en situation qui a lieu au centre d’éducation afin d’obtenir son certificat d’aptitude au guidage.

Pour devenir chien guide d’aveugle, il doit réussir les trois épreuves que compte l’examen. Il a toutefois droit à un deuxième essai, voire un troisième :

- **L’épreuve en zone urbaine** : notée sur 31 mises en situation, le chien devra éviter des obstacles et démontrer ses aptitudes au guidage, par exemple : la traversée de rue, un obstacle latéral, la recherche de lignes ou d’un arrêt de bus…
- **L’épreuve en route de campagne** : notée sur 8 mises en situation comme : serrer à gauche ou à droite, une traversée d’intersection, la réaction en cas de rencontre avec des animaux…
- **L’épreuve d’obéissance** : lors de 10 situations, le chien doit obéir aux ordres tels que « assis », « debout », « rapporter ».

L’examen est fait pour s’assurer que le chien a correctement appris ce qui lui a été inculqué lorsqu’il était en famille d’accueil puis en éducation : obéissance, adaptation dans toutes les situations, à la ville comme à la campagne, guidage….

Toutefois, il arrive que des chiens guides en éducation n’obtiennent pas le CAG en raison de leur comportement ou de leur santé. Ils sont donc réorientés vers d’autres typologies de chiens d’assistance tels que les :

- **Chiens écouteurs** pour des personnes ayant une déficience auditive.
- **Chiens d’assistance** pour des personnes à mobilité réduite.
- **Chiens d’éveil** pour des enfants souffrant de troubles du développement.
- **Chiens d’alerte** pour des personnes atteintes de diabète ou d’épilepsie.
- **Chiens de médiation** pour des activités assistées dans des établissements sociaux, médico-sociaux ou scolaires en chien d’assistance auprès d’association de chien d’assistance.
- **Chiens de détection**, de gendarmerie ou encore recherche de décombres…

« Un chien qui a peur de la circulation ne deviendra pas chien guide, mais il fera peut-être un excellent chien d’aide à la personne » **-** Dominique Guiot, coordinateur technique à l’association Les Chiens Guides de l’Est.

Dans le cas où, il n’est pas orienté vers une autre spécialisation, il peut être adopté par sa famille d’accueil.

URL source:https://www.chiensguides.fr/actualites/vie-du-chien-guide-leducation-et-cag

Liens
[1] https://www.chiensguides.fr/node/1424 [2] https://www.chiensguides.fr/node/1452 [3] https://www.chiensguides.fr/node/641 [4] https://www.chiensguides.fr/node/421 [5] https://www.chiensguides.fr/node/418 [6] https://www.chiensguides.fr/node/411